

Communiqué News Release

CJM092447

Services en français renforcés en Saskatchewan

SASKATOON, le 23 janvier 2010 – Les Fransaskois auront dorénavant un meilleur accès à l'information et aux services gouvernementaux en français grâce à la reconduction de l'Entente Canada–Saskatchewan pour les affaires francophones conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan. L'annonce en a été faite aujourd'hui, à Saskatoon, durant l'inauguration du nouveau Centre de services virtuel francophone.

« La reconduction de l'Entente est un bon exemple de collaboration avec le gouvernement de la Saskatchewan et réaffirme notre engagement à appuyer et à promouvoir les communautés de langue officielle du Canada, a déclaré l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Cette collaboration nous permet d'offrir à la communauté fransaskoise une prestation efficace et constante de services en français. »

« La communauté fransaskoise contribue à la croissance de notre province. Nous sommes fiers du partenariat conclu avec le gouvernement du Canada en vue de soutenir des projets novateurs comme le Centre de services, a ajouté l'honorable June Draude, secrétaire provinciale de la Saskatchewan. Le Centre nous permettra d'améliorer l'accès à l'information et aux programmes gouvernementaux en français de sorte que nos citoyens recevront des services de qualité dans la langue qui leur convient le mieux. »

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan contribuent en parts égales à l'entente bilatérale de deux ans qui s'élève, au total, à 3,04 millions de dollars. Le gouvernement provincial mettra en oeuvre un plan d'action comportant trois objectifs : rehausser ses communications en français; élaborer et mettre sur pied d'autres programmes et services en français; et consulter de façon continue la communauté francophone sur l'élaboration de programmes.

De plus, les deux gouvernements financent la mise en place et les activités du Centre de services virtuel. Le gouvernement du Canada versera un montant additionnel de 200 000 dollars sur deux ans. Quant au gouvernement de la Saskatchewan, il versera 300 000 dollars sur deux ans. Le Centre servira de guichet unique et donnera aux membres de la communauté accès en français aux services et aux programmes du gouvernement.

Une portion du financement annoncé aujourd'hui provient de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*, un investissement pangouvernemental sans précédent de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans. Le soutien offert par l'entremise de cette entente confirme l'engagement du gouvernement du Canada envers les langues officielles et la vitalité des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire.

.../2



Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collaboration intergouvernementale en matière de services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, visitez le site Web du ministère du Patrimoine canadien à www.patrimoinecanadien.gc.ca.

Pour en savoir davantage sur le Centre de services en français de la Saskatchewan, visitez le site Web www.bonjour.gov.sk.ca, composez le 1-888-345-0850 ou envoyez un courriel à bonjour@gov.sk.ca.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements (médias seulement), communiquez avec :

Deirdra McCracken Directrice des communications Cabinet du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles 819-997-7788 deirdra.mccracken@pch.gc.ca	Tyler McMurchy Bureau de la secrétaire provinciale Tél. : 306-787-5193 Cell. : 306-537-7051	Relations avec les médias Patrimoine canadien 819-994-9101 1-866-569-6155
--	---	--

(Ce communiqué se trouve également dans Internet à www.patrimoinecanadien.gc.ca sous **Salle de presse**.)